

MA COMMUNE AU NATURELL



SANS PESTICIDES,
ça coule de source !





LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

*« Entretien des espaces verts autant que nécessaire
mais aussi peu que possible ! »*

La gestion différenciée repose sur une approche des espaces publics plus respectueuse de l'environnement, allant de la gestion horticole à la gestion écologique.

Elle consiste à adapter le mode d'entretien des espaces en fonction de leurs usages, de leur nature, de leur fréquentation et de leur localisation. Les fréquences d'intervention ainsi que les moyens humains et matériels sont optimisés selon le niveau d'entretien.

La gestion différenciée est ainsi une adaptation de la gestion d'un espace (conception, entretien) selon les caractéristiques du site et selon son environnement vers une meilleure approche économique et écologique des espaces municipaux, en supprimant les produits phytosanitaires qui ont un lourd impact sur l'environnement et la santé humaine.

Ainsi, elle valorise la diversité des paysages communaux et favorise l'expression de la biodiversité locale.

ESPACE PRESTIGE

mairie, place de l'église, cimetière



La nature est très maîtrisée et l'entretien soutenu. Les gazons y sont tondues une fois par semaine. Le fleurissement (vivaces, annuelles) est important et les arbustes sont taillés de façon régulière.



ESPACE JARDINÉ

espace vert de lotissement, parc



La présence d'herbes spontanées est tolérée et la nature domestiquée. L'entretien de ces zones est soigné et limité au maintien de la propreté et de la fonctionnalité des lieux. Les interventions sont plus espacées, les tontes sont pratiquées tous les 15 jours voire 3 semaines. La palette végétale est adaptée à un fleurissement durable en privilégiant des vivaces et des arbustes à entretien réduit et en utilisant un paillage organique biodégradable. Les végétaux sont menés en forme libre et la taille n'est réalisée qu'en cas de nécessité.



ESPACE RUSTIQUE

site naturel, bassin de rétention des eaux pluviales



La végétation spontanée est favorisée. Les herbes se développent dans les espaces laissés libres par la végétation naturelle déjà présente. Ces espaces ont une fonction écologique très forte en préservant la biodiversité et sont entretenus 2 à 3 fois par an.



QUELS CHANGEMENTS ET POURQUOI ?

Pourquoi la pelouse n'est-elle pas tondue toutes les semaines ?

La pelouse constitue un réservoir de biodiversité (flore et faune). Une pelouse plus haute sera favorable au développement des insectes mellifères ainsi que des papillons. Elle résistera mieux à la sécheresse et présentera moins d'herbes indésirables.

Pourquoi privilégier les plantes vivaces ?

Ces plantes, plus rustiques, nécessitent moins d'entretien et moins d'eau. Leur pérennité permet de les conserver plusieurs saisons en place. De plus, les plantes couvre-sol sont intéressantes pour occuper différentes surfaces comme les bordures ou les pieds d'arbres, limitant ainsi le développement de la flore spontanée.

Pourquoi les arbres et arbustes ne sont-ils pas toujours taillés ?

Un arbre ou un arbuste bien choisi et adapté à son environnement ne nécessite pas forcément une taille régulière. Ces végétaux peuvent être laissés en port libre.

Pourquoi les bâches tissées sont-elles remplacées par du paillage organique ?

Les bâches tissées utilisées sur les massifs limitent l'apparition de végétation spontanée mais contribuent à un appauvrissement de la vie du sol, parfois préjudiciable au développement des végétaux. Elles sont donc maintenant supprimées au profit de paillages organiques, favorables à la vie du sol et aux plantations. Le broyat des branches constitue un bon paillage et permet également de valoriser les tailles d'arbres et d'arbustes de la commune.

Pourquoi l'herbe se fait de plus en plus présente sur les trottoirs et les allées de la commune ?

Le zéro phyto et la mise en place de la gestion différenciée requièrent des opérations de désherbage manuel, mécanique et thermique, demandant des temps de travaux plus importants. Certains trottoirs et allées sablées sont laissés en enherbement afin de simplifier l'entretien par tonte ou débroussaillage. Les habitants peuvent être acteurs de cet entretien en fleurissant notamment leurs pieds de murs, tout en y intégrant les plantes sauvages. Cela participera ainsi à la végétalisation de l'espace public et à l'embellissement de la commune.

Inspirez-vous de ces techniques pour votre jardin et changez votre regard sur la végétation spontanée !

Plus d'information :

Bécon-les-Granits - 02.41.77.90.08 - mairie@beconlesgranits.fr

CPIE Loire Anjou - 02.41.71.77.30 - contact@cpieloireanjou.fr